

hannut actu

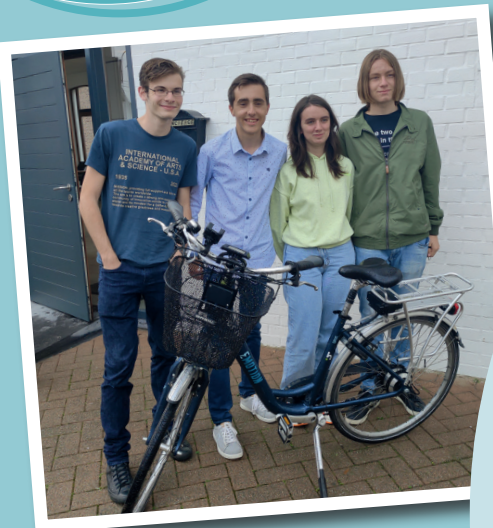
N° 148 - MARS 2022
Bulletin communal

→ ACTUALITÉ



RIDE & BUY FAIT SON GRAND RETOUR !

Et oui, à l'approche du printemps, nous avons une nouvelle à vous annoncer. Dès le 19 avril prochain, quinze vélos partagés feront leur apparition à Hannut ! Parmi ces quinze vélos, cinq seront électriques.



Pour rappel, l'application Ride & Buy disponible sur l'App store ou le Google Playstore vous permet de calculer un itinéraire et vous récompense en vous offrant des points à échanger dans les commerces locaux de la ville de Hannut.

Pour un kilomètre, vous gagnez 10 cents et donc 10 points. Arrivés à 100 km, vous êtes à 1000 points et il ne vous reste plus qu'à utiliser votre bon d'achat d'une valeur de 10€ dans les commerces locaux !

Vous pouvez toujours nous signaler d'éventuels problèmes via le formulaire disponible dans l'application via www.hannut.be/faq-ride-and-buy/

LE VÉLOBUS

Comme tu le sais certainement, Vélobus permet aux écoliers de se rendre à l'école à vélo en suivant un itinéraire et un horaire bien précis !

Cela te permet de te faire d'autres connaissances, de rencontrer des jeunes de ton village et de venir à l'école en évitant la voiture ou le bus !

Consulte dès à présent les horaires aller et retour en fonction du village où tu habites.

**Vous souhaitez encadrer les vélobus ?
Vous souhaitez faire partie du vélobus ?
Alors prenez contact via mobilite@hannut.be !**

Pour les accompagnants ou les plus de 13 ans, n'oubliez pas de télécharger l'application Ride and buy qui récompensera vos déplacements à vélo.



ACCUEIL DE RÉFUGIÉS UKRAINIENS

Le CPAS organise deux permanences par semaine spécialement dédiées à l'accueil des réfugiés ukrainiens par des habitants hannutois.

Ces permanences sont accessibles aux personnes Ukrainiennes et aux hébergeurs, pour toute question, demande de renseignement et demande d'aide sociale.

Elles auront lieu le mardi et le jeudi de 9h à 12h. Des RDV sont également possibles.

Vous pouvez également nous joindre par téléphone au 019 630 384 ou 019 630 396.

CPAS de Hannut – Rue de l'AITE 3 – 4280 Hannut

SOMMAIRE

Page 1

- Ride & Buy
- Le vélobus
- Accueil de réfugiés Ukrainiens

Page 2

- Les Petits Marchés artisanaux
- Excursion au Monde Sauvage
- Collecte des plastiques agricoles
- Service de téléalarme
- Campagne de dératisation
- C'est écrit près de chez vous !

Page 3

- Plantation de haies
- Prime pour les bons trieurs
- Les Mercredis-nature
- Distributeurs de sacs pour déjections canines

Page 4

- Agenda

Imprimé sur
papier recyclé



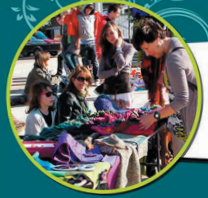
Bonne lecture !



→ ACTU' INFOS

Les Petits Marchés Artisanaux ville de hannut

Chaque **PREMIER DIMANCHE** du mois d'avril à octobre
80 à 100 artisans



GRAND PLACE
de 10h00 à 17h00

VILLE DE HANNUT - Office du Tourisme - 019/51 91 91
tourisme@hannut.be - <http://petitsmarches.hannut.be>

hannut ville de hannut TERRES DE l'EUROPE NOSTALGIE Le Wallonie tourisme CGT

Chacun espère retrouver un public aussi nombreux qu'avant ces interruptions forcées et que l'équipe a toujours sa "patte de lapin" : il fait toujours beau temps aux Petits Marchés artisanaux.

"Hannut en Provence" c'est bientôt ...

13^{ème} saison des Petits Marchés artisanaux de Hannut

Après l'annulation de la saison 2020 et une année 2021 amputée de quelques dates par l'effet de la pandémie Covid-19, l'équipe organisatrice espère revivre (enfin) une belle saison des Petits Marchés artisanaux, sur la Grand Place.

Une centaine d'artisans, représentant la plupart des disciplines, tant dans les créations que dans les produits de bouche, seront présents chaque premier dimanche du mois, de 10h à 17h, pour l'une des manifestations désormais emblématiques du centre-ville hannutois.

Cette 13^{ème} saison débutera le dimanche 3 avril et se terminera le dimanche 2 octobre.

COLLECTE DES PLASTIQUES AGRICOLES

Intradel réitère sa collecte des plastiques agricoles sur Hannut en 2022.

Celle-ci aura lieu du lundi 11 avril au jeudi 14 avril 2022 de 9h à 16h et le vendredi 15 avril 2022 de 9h à 12h, au dépôt communal de Hannut (rue de Tirlemont 110).

Attention, il vous sera demandé de présenter votre **carte d'identité et de trier au préalable les déchets**, faute de quoi la collecte vous sera refusée.

Pour rappel, 3 fractions de plastiques agricoles sont acceptées :

- films fins en LLDPE ;
- films épais en LDPE ;
- cordes, ficelles, bigbags.

Les plastiques doivent être triés sur votre site d'exploitation avant d'être amenés à la collecte. Les déchets qui ne seraient pas triés avant d'être présentés seront refusés systématiquement. Les plastiques doivent également être vidés, nettoyés et brossés au préalable. Pour en savoir plus, n'hésitez pas à consulter le guide pratique sur les plastiques agricoles sur le site d'Intradel (www.intradel.be).

Cette collecte, désormais facturée par Intradel aux communes, sera prise en charge par la Ville de Hannut en 2022 et ne sera donc pas refacturée aux agriculteurs.

En dehors de cette collecte ponctuelle, vous pouvez également vous rendre dans les Biocentres d'Intradel de Grâce-Hollogne et de Soumagne, selon les horaires renseignés sur le site web d'Intradel.



Plus d'infos :
Service Environnement
environnement@hannut.be
019/51 93 68.

CAMPAGNE de DÉRATISATION

La Ville de Hannut organisera la première campagne de dératisation systématique de son territoire du lundi 4 avril au vendredi 8 avril 2022.



L'entreprise INSECTIRA a été chargée par l'Administration d'exécuter ces travaux :

- | | |
|---|---|
| <ul style="list-style-type: none"> • Lundi 4 avril :
Thisnes, Crehen, Moxhe et Avin ; • Mardi 5 avril : Hannut ; • Mercredi 6 avril :
Merdorp, Wansin, Petit-Hallet et Grand-Hallet ; | <ul style="list-style-type: none"> • Jeudi 7 avril :
Avernas-le-Bauduin, Bertrée, Cras-Avernas et Trognée ; • Vendredi 8 avril :
Villers-le-Peuplier, Poucet, Abolens, Blehen et Lens-Saint-Remy. |
|---|---|

Lors du passage des agents de la firme INSECTIRA, la population est invitée à signaler les endroits infestés par les rongeurs et à se fournir en produits raticides.

Les personnes souhaitant une intervention de l'entreprise dans leurs propriétés peuvent également le signaler, préalablement, à l'Administration Communale (Service Infrastructures communales, ☎ 019 51 93 78).

A l'issue de la campagne de dératisation systématique des produits raticides resteront disponibles pour le public à l'Administration communale.

EXCURSION INTERGÉNÉRATIONNELLE

L'Echevinat du Troisième Age organise une excursion au

LE JEUDI 7 AVRIL 2022
durant les vacances de Pâques

Départ dès 9h00 sur le parking de l'Administration communale et départ de Aywaille vers 17h00

MONDE SAUVAGE
d'AYWAILLE



! Sous réserve des mesures sanitaires éventuelles le jour de l'excursion.

Chers Grands-Parents, cette excursion vous étant exclusivement réservée, emmenez vos chères petites têtes blondes dans ce magnifique parc !

Possibilité de prendre son repas dans le parc.

Tarif :

- 17 € pour les adultes et les plus de 60 ans
- 15 € pour les enfants de moins de 15 ans
- 13 € pour les enfants de moins de 11 ans
- 5 € supplémentaires pour les non-Hannutois

Réservations souhaitées pour **le 31 mars au plus tard**.
Les inscriptions sont effectives lors du paiement.

Renseignements complémentaires :
Service du Troisième Age 019 63 05 12.

Vu le nombre limité de places, priorité sera donnée aux grands-parents domiciliés sur la commune



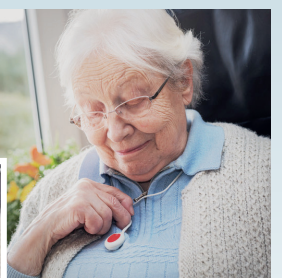
Téléalarme

La Ville de Hannut propose un service de Téléalarme. Ce système d'alarme téléphonique permet à la personne d'entrer en contact avec l'Agence prévention sécurité de Marche qui prendra les mesures adéquates avec la centrale des pompiers de la zone de secours de Hannut pour lui apporter une aide adaptée.

Ce système rassure la personne mais également son entourage car il y aura toujours quelqu'un au bout du fil en cas de problème.

Différents produits sont proposés et le coût varie en fonction du choix.

Certaines interventions financières peuvent être accordées, sous certaines conditions, par des organismes tels que :
• La province
• La mutuelle



Nous sommes à votre entière disposition si vous avez la moindre question.

Prenez dès lors contact avec le service des Affaires sociales de la Ville de Hannut (Katty STROOBANTS) au 019 63 05 12.

C'est écrit près de chez vous !

Le livre du mois : "Sally. Quand le homard déploie ses ailes"

Nathanaëlle Pirard nous raconte l'histoire de Sally, adolescente de quinze ans, dont le quotidien rime avec solitude, insultes et alcool (Sa mère est alcoolique).

Mais Sally a l'intelligence d'être ouverte aux rencontres qui vont lui servir de refuge. C'est ainsi qu'elle fait la connaissance d'Eva, sa voisine septuagénaire. Sa vie prend un nouveau tournant lorsqu'elle apprend la disparition du mari d'Eva. Sally décide de mener l'enquête.

Découvrez un extrait lu par l'auteure sur FB Bibliothèques Hannut-Lincet. Ainsi que son interview sur www.hannut.be/bibliotheque.

Pour plus de renseignements :
019 51 23 16 - bibliotheque@hannut.be



→ ACTU' INFOS

Un peu plus de 2 km de haies champêtres plantées sur Hannut !

Que ce soit sous le soleil ou sous la brume, une soixantaine de bénévoles ont retroussé leurs manches entre décembre et février pour planter plus de 1.500 m de haies champêtres dans nos campagnes. Des haies simple, double ou triple-rang garnissent désormais certains talus d'Avernas-le-Bauduin, de Bertrée, de Merdorp ou encore de Wansin.

Les ouvriers communaux ont quant à eux redoublé d'efforts pour planter environ 750 m de haies sur les talus escarpés de la rue de l'Enfer à Thisnes.

Ces différents chantiers participatifs ont été définis sur base du cadastre des espaces de plantations disponibles dans les campagnes hannutoises réalisé en 2021 par l'asbl Faune & Biotopes, dans le cadre du Plan Communal de Développement de la Nature (PCDN) de Hannut. Les essences ont toutes été choisies pour leur intérêt mellifère. Les haies plantées vont permettre d'améliorer le maillage écologique de la commune en créant de petits couloirs écologiques qui offriront un refuge et de quoi se nourrir à la petite faune des plaines et à la faune avicole. L'achat des plants a pu être financé grâce à la subvention "BiodiverCité" de la Région wallonne.

La Ville de Hannut remercie encore tous les bénévoles hannutois qui ont contribué à cette action en faveur de l'environnement, les différents comités de villages, l'équipe du Service Citoyen et ses volontaires, les ouvriers communaux, ainsi que les agriculteurs qui ont accueilli favorablement ces projets de plantation de haies en bordure de leurs champs.

On se retrouve dès novembre 2022 pour de nouveaux chantiers !



PRINTEMPS 2022

Nouvelle session des "mercredis-nature"

La section des Bruants des Cercles des Naturalistes de Belgique, le service Environnement et l'Accueil Temps Libre (ATL) de la Ville de Hannut proposent aux petits aventuriers de 8 à 12 ans de participer à une nouvelle session de 4 "mercredis-nature" organisée du 4 au 25 mai 2022.

Les enfants pourront partir à la découverte du monde de la faune et de la flore et devenir de véritables petits experts "nature", grâce à nos activités organisées sur le terrain.

Au programme des animations :

- Chiroptérologie : les facultés extraordinaires des chauves-souris
- Mammalogie : sur les traces des animaux de nos villages
- Dendrologie : comprendre un arbre et tout ce qu'il nous raconte
- Ornithologie : oiseaux nicheurs, oiseaux bâtisseurs

GRATUIT



Pour les enfants de 8 à 12 ans

Pour le bon déroulement des activités, les enfants qui souhaitent s'inscrire devront participer obligatoirement à l'ensemble des 4 "mercredis-nature" les 4, 11, 18 et 25 mai, de 14h à 17h.

Les ateliers sont gratuits mais l'inscription est OBLIGATOIRE pour le 27 avril 2022 car les places sont limitées. ATTENTION, l'inscription est réservée aux enfants n'ayant pas encore participé à une session "printemps". Plus de renseignements auprès de l'ATL au 0478 79 41 62 ou à atl@hannut.be.



DÉCHETS MÉNAGERS : UNE PRIME POUR LES BONS TRIEURS

La Ville de Hannut a décidé de récompenser les citoyens qui trient correctement et tendent à réduire le volume de leurs déchets ménagers résiduels (conteneur noir), en leur octroyant une prime d'encouragement, à partir de cette année 2022.

De quoi s'agit-il ?

Cette prime s'adresse uniquement aux ménages inscrits à Hannut. Elle consiste en un chèque-cadeau par ménage, à valoir dans les commerces de Hannut et dont le montant est défini comme suit :



► **Un chèque de 10 €** : pour les ménages qui auront mis à la collecte de déchets ménagers résiduels (conteneur noir) au cours de l'exercice d'imposition concerné (déchets collectés du 1^{er} janvier au 31 décembre 2021), **entre 31 et 40 kilos de déchets ménagers résiduels par habitant.**

► **Un chèque de 15 €** : pour les ménages qui auront mis à la collecte de déchets ménagers résiduels (conteneur noir) au cours de l'exercice d'imposition concerné, **entre 10 et 30 kilos de déchets ménagers résiduels par habitant.**

Sous quelles conditions ?

► Les ménages doivent être inscrits à Hannut (au registre de la population ou au registre des étrangers) depuis le 1^{er} janvier de l'exercice d'imposition concerné (depuis le 1^{er} janvier 2021).

► Les ménages doivent avoir payé la partie forfaitaire de la taxe sur la collecte et le traitement des déchets pour l'exercice d'imposition concerné (c'est-à-dire la taxe forfaitaire "immondices" relative aux collectes des déchets de l'année 2021 que vous recevrez d'ici quelques semaines).

Comment vérifier si vous respectez les quotas ?

Pour voir si vos déchets ménagers résiduels sont compris entre 10 et 40 kilos par habitant au sein de votre ménage :

► Référez-vous à votre avertissement extrait de rôle "immondices" (si aucun kg supplémentaire n'est indiqué, c'est que vous ne dépassez pas les 30 kg/habitant).

► Ou bien connectez-vous sur le site www.intradel.be, onglet "mon conteneur en ligne" (pour obtenir un mot de passe et un login, envoyez un mail à intradel@intradel.be).

Comment obtenir votre chèque-cadeau ?

Attention, cette prime ne sera pas automatique. Chaque ménage qui répond aux critères ci-dessus devra en faire la demande expressément au service Environnement. Attention, pour être complète et recevable, la demande doit se faire :

► **par écrit (par mail à environnement@hannut.be ou par courrier à rue de Landen 23, 4280 Hannut) ;**

► **en joignant une copie de l'avertissement extrait de rôle "immondices" ;**

► **en mentionnant une adresse email et/ou un numéro de téléphone ;**

► **après réception de votre avertissement extrait de rôle et dans les 2 mois de la réception de celui-ci (les demandes introduites au-delà de ce délai ne seront pas prises en compte).**

Chaque demande sera analysée par les services administratifs. Le Collège communal se réserve le droit de refuser l'octroi d'une prime en cas de non-respect des critères énoncés ou en cas de doute sur le bon fondement d'une demande.

Plus d'information : environnement@hannut.be ou 019 51 93 68

Une question de Zénobe de Hannut !



Existe-t-il des distributeurs de sacs pour les déjections canines ?

Il existe depuis plusieurs années 9 emplacements de distributeurs de sacs pour les déjections canines sur Hannut !

Pour rappel :

- Drève du Monastère
- Rue de Thouars (arrêt de bus)
- Rue Zénobe Gramme
- Parking de l'Eglise Hannut
- Quartier du Vicinal
- Lotissement La Croisette à Crehen (2)
- Ravel entre Rue de Huy et Drève du Monastère

Et depuis ce début d'année, vous pouvez trouver **20 nouveaux distributeurs** dans les différents villages de la commune et dans le centre-ville, avec pour objectif de garantir l'accessibilité à ces sacs, ainsi que d'améliorer la propreté de nos rues, et des espaces publics !

Vous pouvez les trouver à Merdorp, Avin, Villers-le-Peuplier, Lens-Saint-Remy, Abolens, Poucet, Trognée, Cras-Avernas, Bertrée, Avernas-le-Bauduin, Grand-Hallet, Petit-Hallet, Wansin, Thisnes, Crehen et à Hannut, parc Marcel Laruelle, Avenue Général Pire (Parc de la Halette), Rue de l'Europe (Ravel), à l'ancienne gare (Ravel) et Drève du Monastère. Deux distributeurs supplémentaires seront prochainement installés à Blehen et Moxhe !

PLUS D'EXCUSES !

Le règlement général de police stipule :

- Il est obligatoire pour les propriétaires de chiens de toujours être porteur d'un dispositif approprié pour ramasser immédiatement les déjections de leurs animaux. **Ce dispositif doit être montré à tout moment à la demande des agents constatateurs.**
- Nous vous rappelons également l'importance de tenir votre chien en laisse dans les lieux où cela est obligatoire, à savoir dans les parties agglomérées de la commune, dans les parcs, jardins publics, parcours vita, terrains de sports, espaces de détente et espaces verts, Ravel, les marchés publics et de façon générale toutes les manifestations publiques. **En ville ou en présence d'un rassemblement de personnes, le chien sera tenu en laisse courte de manière à ce que celle-ci ne dépasse pas 2 mètres.**
- En cas d'infraction, une amende de 50 à 350€ peut être adressée au contrevenant.

Une question ? Vous pouvez vous adresser au service Sécurité et Prévention : Agent constatateur : Thomas Goyen 019 63 05 18 – thomas.goyen@hannut.be



HANNUT

Samedi 26 MARS 2022

Une chouette soirée

À 19h
Château d'Avin
Ruelle des Mottes 1, 4280 Avin

Inscription obligatoire avant le 25 mars
Service Environnement
019/519.368
environnement@hannut.be

Exposé sur les rapaces nocturnes suivi d'une balade à la recherche de ces visiteurs de la nuit.

Attention : Prévoir des vêtements adaptés. Les lampes de poche ne seront pas autorisées. Prévoir un gilet fluo par personne.

En collaboration avec le Service Environnement de la Ville de Hannut

ville de hannut

natagora
Herbivore médiane

REPAIR CAFÉ

dimanche 27 mars

Il aura lieu chaque 4ème dimanche du mois de 14h00 à 16h00

Où ?
Marché Couvert
rue des combattants 1, 4280 Hannut
(en même temps que la bourse aux vêtements)

C'est quoi ?
Le Repair Café regroupe des ateliers pour apprendre à réparer les objets défectueux au lieu de les jeter. Bien évidemment, pas de Repair Café sans café !

Ateliers du jour : ateliers de couture, la clinique du Doudou, informatique, réparation de petits appareils électroménagers et de machine à coudre.

Dans le respect des mesures sanitaires en vigueur

Le Repair Café est impulsé par le Plan de Cohésion sociale de Hannut.
Avec le soutien de Repair Together <https://repairtogether.be/>

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter le PCS de Hannut
au 019/51.93.86 (88) ou via pcs@hannut.be

REPAIR CAFE

Wallonie

ville de hannut

BOURSE AUX VÊTEMENTS JOUETS, PUERICULTURE ET MATÉRIEL SCOLAIRE

OÙ ?
Marché Couvert
rue des Combattants à 4280 Hannut

QUAND ?
le dimanche 27 MARS
de 13h à 17h

Emplacement 5€
(max 2.20m/par exposant)
Places limitées. Table fournie.

Inscription pour le 11 MARS au plus tard via le formulaire :
www.hannut.be/pcs-bourse-mars2022
Plus d'informations : Catherine Mathieu 019/51 93 86

Bar et petite restauration prévus.
Sous réserve des mesures sanitaires en vigueur

h

MERCREDI 30 MARS À 19H

soirée ciné-débat

« Quand l'alcool s'en mêle... »

proposé par le PCS et l'ASBL Ombrage

Témoignages de patients et intervention de Mme Fabienne Verlaïne de l'ASBL Vie Libre

Où ?
Salle de spectacle de l'académie
rue des Combattants, 1
à 4280 Hannut

Inscription obligatoire :
019/51.93.88 ou
019/51.93.86
ou pcs@hannut.be

GRATUIT

Sous réserve des mesures sanitaires en vigueur à cette date.

SANDRA BULLOCK
28 jours, en sursis
(28 jours)

ville de hannut

AGENDA des festivités hannut est à vous

Mars - Avril 2022

1^{er}/03 au 15^{es}/05

EXPOSITION KDOLLS

Centre-ville - Plus d'informations : 019 51 91 94 - Hannut

25 & 26^{es}/03

LES PLANCHES À NU – A GRANDS COUPS DE POÊLE

à 20h - Salle des amis réunis à Petit-Hallet - <http://planchesanu.be> - 0479 779 045

26^{es}/03

UNE CHOUETTE SOIRÉE

à 19h - Château d'Avin

Infos et inscriptions : 019 519 368 - environnement@hannut.be - Hannut

26^{es}/03

BABIL DE CONTES

à 16h30 à la Bibliothèque communale pour les enfants de 18 mois à 3 ans

Entrée gratuite - Réservation 019 51 23 16

27^{es}/03

BOURSE AUX VÊTEMENTS ENFANTS

Marché couvert - 13h à 17h

27^{es}/03

REPAIR CAFÉ

Marché couvert - 14h à 16h

31^{es}/03

INTRODUCTION À LA PRODUCTION DE SEMENCES POTAGÈRES

14h - Bibliothèque - 019 51 23 16 ou bibliotheque@hannut.be - Hannut

3^{es}/04

LES PETITS MARCHÉS

Grand place de 10h à 17h - Plus d'informations : 019 51 91 91 - Hannut

20^{es}/04

IL ÉTAIT UNE HISTOIRE...

à 16h à la Bibliothèque communale pour les enfants de 6 mois à 3 ans - 019 51 23 16

Les Petits Marchés Artisansaux

ville de hannut

Chaque **PREMIER DIMANCHE du mois d'avril à octobre**
80 à 100 artisans

GRAND PLACE
de 10h00 à 17h00

VILLE DE HANNUT - Office du Tourisme - 019/51 91 91
tourisme@hannut.be - <http://petitsmarches.hannut.be>

hannut
TOURISME PROMOTION

ville de hannut

TERRES DE FLEUSE

NOSTALGIE

Wallonie
tourisme
CGT

La chasse aux oeufs

Nostalgie est ouverte

Inscription gratuite et obligatoire sur Nostalgie.be

NOSTALGIE

Le 16 avril à 10 heures à Hannut
Parc de la Halette - Rue Achille Sonck

En partenariat avec

Intermarché

h

hannut est à vous

NOSTALGIE

MODULES D'INITIATION AUX NOUVELLES TECHNOLOGIES

en collaboration avec la Province de Liège dans le cadre du projet Mobi'Tic+.

Pour qui ? toute personne intéressée

Où ? dans la salle Jean Renard

Prix ? 5€ à payer à l'inscription et ils vous seront rendus si vous participez au module choisi.

Inscription ? pcs@hannut.be ou 019 51 93 86 ou 019 51 93 88

Quand ?

- ✓ Mardi 17 mai : de 9h30 à 12h : acheter, vendre en ligne c'est facile
de 13h à 15h30 : rester en contact grâce à Facebook Messenger
- ✓ Mardi 7 juin : de 9h30 à 12h : utiliser une tablette ou un smartphone
de 13h à 15h30 : surfer avec les différents navigateurs

Les inscriptions sont limitées à 10 personnes par module. Il vous est également demandé de prendre votre propre matériel (tablette, smartphone, ordinateur portable, ...)
Vous pouvez consulter la liste des modules sur le site www.provincedeliege/fr/mobitic. N'hésitez pas à nous faire part de ceux qui pourraient vous intéresser pour les prochaines dates.

Province de Liège
Formation